

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon le 17 octobre 2025

La braderie d'automne de Besançon a fait l'objet d'un contrôle des Douanes, les 10 et 11 octobre. Quelques marchands ambulants peu scrupuleux profitent souvent de ce type de manifestation pour vendre des contrefaçons.

Vendredi 10 octobre après midi, la brigade des Douanes de Besançon a saisi, sur un commerçant ambulant, rue Moncey, 77 paires de fausses claquettes NIKE et plus de 360 parfums ; sur un deuxième exposant, près de 2400 parfums de contrefaçon ont été saisis.

Le samedi 11 octobre, les douaniers sont revenus, à l'affût d'une « bonne affaire »... ils ont eu raison : un troisième vendeur ambulant a été surpris vers la place de la Révolution, il se trouvait en possession de 344 survêtements enfants, contrefaisant 10 grandes marques (Gucci, Hilfiger, Boss, Prada, Moncler, Lacoste, Adidas, EA7, Nike, Armani).

Ce sont donc près de 3200 articles contrefaçons qui ont été retirés de la vente. Ils seront intégralement détruits.

La Douane rappelle encore une fois que vendre ou acheter de la contrefaçon est un délit puni par la loi, que ces produits peuvent être nocifs, surtout s'agissant de cosmétiques ou parfums qui s'appliquent sur la peau sans avoir été soumis aux tests rigoureux pratiqués par les fabricants légaux.

Elle incite les consommateurs à être attentifs : un vêtement ou un parfum de grande marque n'est jamais vendu à bas prix sur un marché ; de plus, les parfums de contrefaçon sont souvent repérables à des tailles de contenants inexistantes dans la gamme de la vraie marque.

En 2024 la douane française a saisi 21,5 millions d'articles pour une valeur estimée à 645,2 millions d'euros. Parmi eux, 26,8 % de jouets et jeux, 10,2 % de parfums et produits cosmétiques, 34,3 % d'articles de reconditionnement mais aussi des compléments alimentaires dangereux et des médicaments falsifiés.

<https://www.douane.gouv.fr/fiche/role-de-la-douane-dans-la-lutte-contre-la-contrefacon>

*Crédit images : Douane française*

Contact presse :

**Direction régionale des douanes et droits indirects de Besançon**

**Brigitte BOURGUIGNON**

Cheffe du pôle Action Economique

8, rue de la Préfecture 25000 BESANCON

**Téléphone : 09 70 27 66 03 // 06 08 51 75 98 mail : brigitte.bourguignon@douane.finances.gouv.fr**